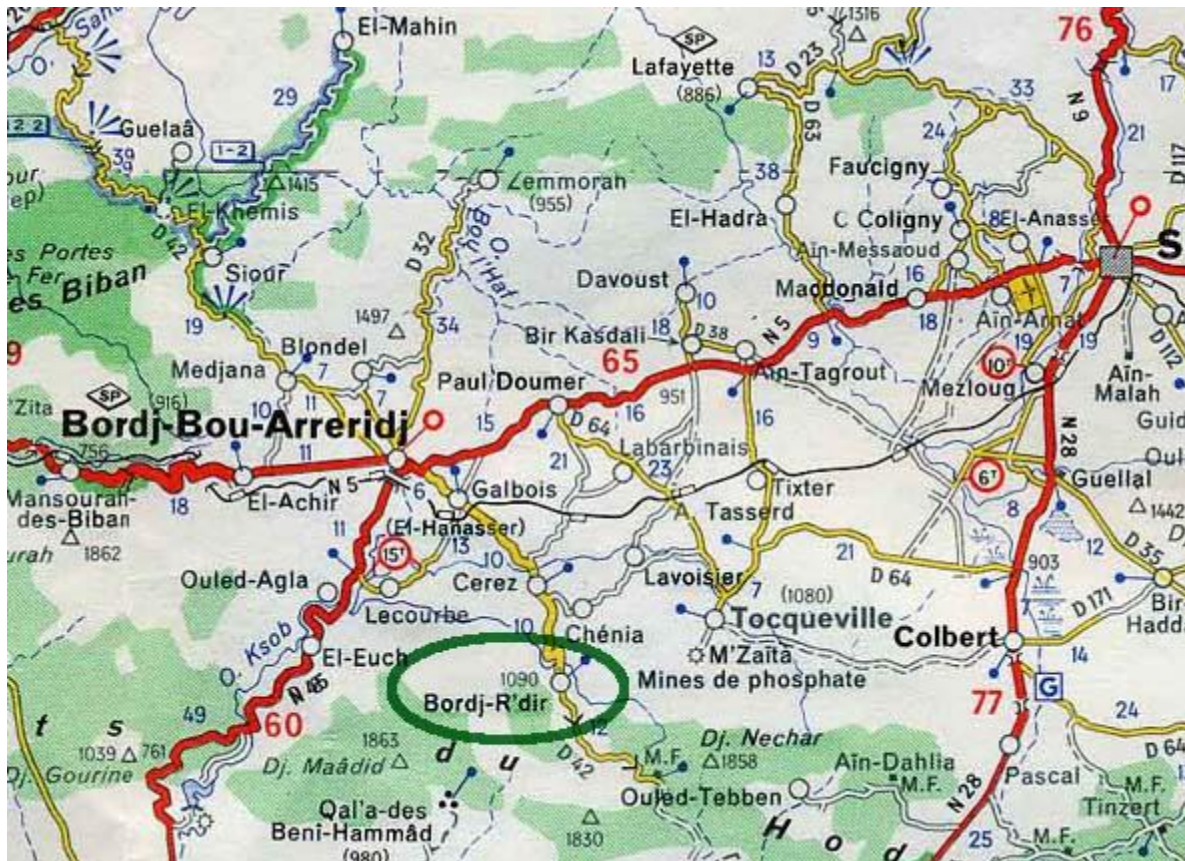


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

**1/ Le village de CEREZ devenu BELIMOUR à l'indépendance**

Dans l'Est algérien, sur l'axe BORDJ BOU ARRERIDJ (au Nord-ouest à 15 Km) – BORDJ R'DIR (au Sud-est à 10km), le village de CEREZ culmine à 935 mètres d'altitude.



**BEL-IMOUR** : Nom arabe de la source situé en haut du village

Le territoire de BEL - IMOUR est situé au pied des montagnes des AYAD dans la partie Ouest d'un vaste massif de très bonnes terres appartenant presque en totalité aux OULED MOKRAN sur lesquels il a été frappé de séquestre à titre nominatif (suite à la révolte MOKRANI de 1871)

**HISTOIRE**

**La présence romaine** : Très importante : sur l'emplacement de BEL IMOUR, aux temps des Romains s'élevait une ville, "LEMELEFF", possédant une superbe basilique (cette ville construite au début de notre ère, existait encore dans les années 200 à 300). "La Medjana", fief du Bachagha el MOKHRANI, à une douzaine de km de BORDJ, véhicule la mémoire de "Castellum medianum"

**Présence Turque  et Régence d'Alger – 1515 - 1830**

L'histoire de la région est liée à celle de la dynastie des MOKRANI ou *Amokrane* régnant du 16<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> siècle sur le royaume des BENI ABBES, Etat berbère enclavé dans le territoire ottoman de la Régence d'Alger, plus particulièrement du beylik de Constantine ; son centre était la KALAÂ des Béni ABBES, une citadelle dans les Bibans, mais il s'étendait sur la plaine de la MEDJANA, le territoire de la puissante tribu des HACHEMS, sorte de milice qui était dispensée de l'impôt et se battait pour son suzerain.

Les Turcs choisissaient leurs représentants parmi les hommes les plus influents du pays ; il en résultait pour eux la nécessité d'avoir le plus grand nombre possible de HACHEMS. L'influence venait-elle à se déplacer, les Turcs retiraient le commandement à leur représentant lorsque, par hasard, il n'avait pas été mis à mort, et le donnaient à son rival dont l'étoile se levait. Les OULED-MOKRAN, au nombre de cent environ, étaient divisés en deux ou trois groupes rivaux autour desquels se groupaient un millier de HACHEMS.

A l'arrivée des Français en Algérie, la MEDJANA était gouvernée par le caïd des AYAD.





Dès Août 1874 une commission des centres avait envisagé l'installation d'un centre de colonisation, au pied des vastes ruines romaines qui subsistaient en ce lieu.

Il s'avère que BEL- IMOURE présentait un intérêt stratégique lié à ses potentialités. Une vallée presque parallèle à la route actuelle SETIF – BORDJ BOU ARRERIDJ qui offre une veine exploitable de beaucoup supérieure à celle qui se trouve le long de la RN 5. Selon toutes probabilités, la voie ferrée qui, dans un avenir prochain reliera CONSTANTINE à ALGER, passera dans cette vallée.



La RN 5

En outre la proximité de BORDJ BOU ARRERIDJ (15 Km) permettait l'envoi rapide de secours éventuels...

La commission avait proposé des lots de 40 hectares pour 70 feux (foyers) mais il n'y eut aucun volontaire compte tenu de la superficie proposée et des « lieux malsains » à l'exception de Monsieur Michel CORMI. Celui-ci déclarait avoir acheté en 1867, suivant acte du Cadi de BORDJ BOU ARRERIDJ, à Si Salah ben Messaoud ben Sidi Moussa et son frère une parcelle de 18 à 20 ha sise à BEL-IMOURE et portant le nom de RADEA. Le sieur CORMI demandait à conserver ses droits sur cette parcelle. Il fut donc le premier Européen propriétaire à BEL IMOURE, avant même la création du centre.

En 1877, les tous premiers travaux sont exécutés : lavoir, abreuvoir, fontaine. Cependant sans pionniers, le centre n'arrive pas à démarrer.

**1878** : Après plusieurs enquêtes sur la non réussite de ce centre, le Préfet de CONSTANTINE fait, en septembre, un rapport au Gouverneur général, demandant principalement des aménagements indispensables : [extrait du rapport....« Les centres de BEL IMOUR et de CHENIA qui vous ont été signalés comme étant dans le plus mauvais état au point de vue du peuplement et de l'entretien des travaux établis pour l'aménagement des eaux sont justes en ce qui concerne le peuplement mais par contre, les conduites d'eau, fontaines et abreuvoirs ont été réparés aux frais de la communie mixte de BORDJ BOU ARRERIDJ et leur entretien est confié au conducteur des ponts et chaussées et aux cantonniers qui reçoivent à cet effet une rétribution sur le budget communal.

*En vous soumettant les propositions pour le lotissement de BEL IMOUR, mon prédécesseur exprimait des craintes au sujet de la nécessité de ce village à cause du peu d'étendue des lots, 35 hectares en moyenne. Ces craintes n'étaient que justifiées car le peuplement de ce centre a déjà été effectué deux fois sur le papier sans qu'aucun des colons désignés n'ait consenti à s'y installer. Le mauvais choix de l'emplacement du village, la qualité médiocre et le peu d'étendue des attributions ont été causes déterminantes du refus. A ces motifs viennent se joindre l'isolement de la localité et le manque de débouchés... »]*

A la suite de cette intervention un nouveau plan du lotissement est accepté. Il comporte 28 lots agricoles et deux fermes avec 3 284 hectares.

C'est à partir de fin 1878 et début 1879 que les premiers colons arrivent au « Bled Bel IMOUR » et à CHENIA. Leurs origines étant diverses ; ils logèrent sous les tentes installées sur les ruines de l'antique LEMELEFF.

### Commune Mixte

BORDJ BOU ARRERIDJ devient commune mixte le 6 novembre 1868 puis est érigée en commune de plein exercice par décret du 3 septembre 1870. Une commune mixte du même nom est aussi créée par arrêté du 13 novembre 1874 qui devient commune mixte des MAÂDID en 1890 avec pour chef-lieu BORDJ BOU ARRERIDJ (BBA).



**1879** : Etablissement du premier plan du chemin à tracer entre BORDJ BOU ARRERIDJ et CHENIA par EL ANASSER et BEL IMOUR (20 août).

**1881** : Le chemin d'accès au village est terminé. Il aura coûté 25.805 francs.

Plus tard, s'ouvrira la route de BEL IMOUR à BORDJ-R'DIR.

Travaux d'installation du centre :

Nivellement – Empierrement – Plantations :	10.500 francs
Assainissement :	1.000 francs
Caniveaux :	2.800 francs

Alimentation en eau (depuis Aïn BEL IMOUR) :	15.670 francs
Chemins d'accès aux lots :	16.605 francs
Bâtiments communaux :	13.080 francs
Clôture du cimetière :	2.500 francs
Chemin d'accès :	67.500 francs
Peuplement prévu : Immigrants 18 – Algériens 12	

Certains colons commencent déjà à œuvrer, d'autres arrivent, ne résistent pas et s'en vont. La vie est extrêmement difficile. Les aides sont rares, les moyens sont faibles. Ils doivent bâtir leur maison, défricher, épierrer, semer, jardiner afin de survivre. Le climat est excessif été comme hiver.



**1882** : Le village végète. Extrait du *Petit Algérien* du 10 février : « L'eau abonde à BEL IMOUR, les marais aussi portant les fièvres. Il ne faudrait pour l'assainissement que quelques travaux de canalisation. On ne fait rien et les colons désertent. Ce centre sera bientôt dépeuplé si l'on n'y prend garde. Autre point à noter, il n'y a pas de plantations, elles y réussiraient fort bien pourtant et cela contribuerait à l'assainissement ».

Un nouveau plan du centre est établi avec changements des lots de jardin.

**1884** : Le 6 octobre, création de la première école mixte.

**1887, 1888 et 1889** : Trois terribles années ravagées par la sécheresse, les sauterelles, le paludisme les pillages et vols. Sans compter les décès, plusieurs familles quittèrent définitivement ces « lieux maudits ». Onze familles s'accrochèrent avec acharnement à ce petit coin de terre.

**1889** : Une petite polémique s'installe pour attribuer un nom français au village entre les partisans de **CEREZ** et les partisans de **PALAT** ; ces derniers prétextant que le nom de CEREZ pourrait porter à confusion avec le nom de la déesse de la moisson « CERES ». Finalement le village prit officiellement le nom de **CEREZ**, le 1<sup>er</sup> Mai 1889 et c'est un village d'Oranie, près de TIARET qui prit le nom de PIALAT (Echo de l'Oranie du 11 octobre 1895). (Ndlr : Voir Biographie chapitre 2)

Note du Gouverneur Général en date du 17 avril 1889 : « J'ai l'honneur d'informer M. le Chef du troisième bureau que, par décret de 9 courant, le nom de CEREZ a été donné au centre de population de BEL IMOUR (Commune Mixte de BORDJ BOU ARRERIDJ), territoire civil du département de Constantine pour perpétuer la mémoire du Général CEREZ ».



Un moulin à turbine est édifié sur l'Oued BĪATA.

1891 : Le 31 décembre, la population à l'origine de 47 personnes est de 82 Français, 2 Israélites naturalisés, 1 étranger.



La famille PAULET-ACKERMANN Lucien, en 1898, à BEL IMOUR (Lucien PAULET-ACKERMANN, son épouse Marie BENNABEN- GOENNER, leurs enfants : Augustine, Louis « Mort au champ d'honneur, le 20 août 1917 » et Mairie Louise.

1902 : La commune compte sur 30 propriétés agricoles : 120 chevaux et mulets – 250 bovins – 4000 ovins – 4 batteuses – 18 moissonneuses – 10 faucheuses – 50 charrues – 35 semoirs – 15 tarares et 60 charrettes. Les situations s'améliorent lentement au vu de ces statistiques.

1911 : Note sur le village : 70 habitants.

Le marché hebdomadaire se tient le mercredi. Il a lieu en bas du village, avant la ferme TRILLE.

L'adjoint spécial est Mr MAGNE Marius ; l'institutrice Mlle BURESI ; Mr GERSTEL est facteur-receveur.

Les agriculteurs : ABDELLI – BRESSOUX – CHAPPUIS – FROMENTIN – LANG – MAGNE père et fils – PAULET - QUAILE – TESSIER - TREILLE,



**1919** : Achat de concessions par la famille CHAMPETIER et installation de M. Paul CHAMPETIER au village. Ces descendants y resteront jusqu'en 1962, faisant prospérer leur propriété.

**1927** : Le 13 avril, installation au village de Julien BASSARD, venant d'AÏN TAGROUT après acquisition des concessions CHAPPUIS et MOULIN, eux mêmes émigrés en Tunisie pour y cultiver et mettre en valeur d'autres terres. Julien BASSARD fut Adjoint spécial du centre durant quelques années et jusqu'à son décès en 1945. Ces descendants resteront à CEREZ jusqu'en 1962.

**1930 – 1934** : Installation des familles BORIES – BASSIN, spécialisés dans l'élevage d'ovins, bovins, chevaux. Installation de la famille BONDIETTI, garde champêtre.

**1940** : 20 fusils modèle 86/93 (LEBEL) et 2000 cartouches sont distribués sous la responsabilité de M. CHAMPETIER Edmond, Adjoint Spécial, et MM. CHAMPETIER Raoul agriculteur et DE MARTINO Pascal gade champêtre.

**1947** : 21 familles Européennes vivent sur le territoire de CEREZ et CHENIA totalisant 87 membres. Des premiers tributaires, seules les familles MAGNE (descendants) et FROMENTIN demeurent. Les autres ont vendu à des Européens ou à des Indigènes, déjà nombreux au village.



Mosquée de BEL-IMOURE / CEREZ

Le centre prospère grâce aux méthodes de culture, à la mécanisation de l'agriculture céréalière. L'abondance de l'eau favorise les prairies et l'élevage.

C'est à partir de 1947 que le plan d'actions communales est mis en place dans la Commune Mixte des MAÂDID avec le déblocage de crédits qui va permettre la réalisation d'importants travaux dans le centre :

- Grosses réparations à l'école et changement de matériel scolaire. L'école est située au centre du village, sur une place garnie de mûriers,
- Assainissements : réfection des rues et aménagements de bordures, de trottoirs et de caniveaux,
- Electrification,
- Réfection des captages de la conduite d'eau, abreuvoir et fontaine (déplacement),
- Prévision de la construction d'une cité indigène autour du centre.

**1949** : Electrification du village. Fini lampes à pétrole et à carbure !

**1959** : La Commune Mixte des MAÂDID est divisée et le centre de CEREZ est érigé en Commune de Plein Exercice. Le maire en sera Monsieur Jean CHAMPETIER jusqu'en 1962.

**Entre 1960 et 1962** : Construction d'une mairie neuve au centre du village sur l'emplacement de l'ancien square. Plantations de pépinières près du ravin et de la ferme QUAILE. La situation de l'époque n'ayant certainement pas permis d'autres réalisations.



### **Les Maires**

Le centre de CEREZ est représenté à la Commune Mixte des MAÂDID ; les différents Adjointes spéciaux furent : MAGNE Marius – FROMENTIN Joseph – MOULIN Ferdinand – CHAMPETIER Paul – CHAMPETIER Edmond – BASSARD Julien – ADELLI Louis – CHAMPETIER Jean.

CEREZ devint commune de plein exercice en 1959 et les deux Maires du centre furent MM. CHAMPETIER Edmond et Jean ; le secrétariat de mairie tenu par MM. CHAMPETIER Paul et SMATI.

### **L'Ecole**

Connut plusieurs enseignants : Mlle BURESI – Mme MAURIN – Mlle GUYOT (qui devint Mme BRIFFA) – Mme GIACOMINO – Mlle TINESTEING – Mme VOGLIMACCI – Mlle FICHER – Mlle ROGER – Mme COMBE – M. MAUPIN – M. SAÏD –

### **La Gare**

A environ 7 Km du village, traversant le chemin CEREZ – PAIL DOUMER. Cette gare connut un trafic relativement important jusqu'à l'arrivée de l'automobile. Elle avoisinait les propriétés des familles CULLET Emile et Armand.

### **Les Cantonniers**

Parmi les plus anciens : CARLES André – BROUSSARD Philippe. Puis ce fut DUPUY Adrien pendant de longues années et son frère Jean DUPUY.

Les gardes champêtres : Jean GUIDICELLI figure parmi les plus anciens noms retrouvés ; lui succédèrent : Messieurs AIBERT – DESPEAU – BONDIETTI – DOUET – DEMARTINO – RIBES -

### **Le Car PINEL**

Il assurait deux fois par jour la liaison avec BORDJ BOU ARRERIDJ. Outre le transport des voyageurs surtout les jours de marché, il ravitaillait le centre en denrées diverses. Son propriétaire, très estimé de tous fut la première victime du FLN dans la région.

### **Le café du village**

Ce café, tenu par les familles DESPEAU, LINARES, BERTOLDO, PUTEAUX puis par Madame BRESSOUX, qui devint Madame BASSET, faisait fonction de petite épicerie et de dépôt de pain, il était le rendez-vous des Céréziens réunis autour d'une anisette commentant les problèmes du moment...

En 1957, Madame BASSET quittant le village, le café fut occupé par un détachement militaire. Plusieurs unités s'y succédèrent au cours de la période trouble des dernières années.

Au cours de cette période, les colons du village, à cause de l'insécurité, regroupaient leurs matériels pour les principaux travaux des champs.

A la fin de l'été 1962 il n'y avait plus un seul Européen à CEREZ (redevenu BEL-IMOUR). Dans les derniers et difficiles moments, Emile BRASSARD disait : « *Vous pouvez tous partir en France si vous le voulez, moi, je ne quitterai jamais CEREZ* » ! Dernière victime du FLN dans ce secteur, il y resta à jamais.

### **Les activités**



Village à vocation essentiellement agricole. Les rendements en céréales variaient entre 10 / 12 quintaux à l'hectare. Les surplus de production s'écoulaient sur BORDJ – Elevage Bovins – Ovins.

Les fromages de brebis de Madame BORIES (originaire de l'Aveyron) avaient une grande réputation dans la région. L'on venait même de SETIF pour en acheter !

## Département

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI AÏCH et SAINT ARNAUD.


L'arrondissement de BORDJ BOU ARRERIDJ comprenait 25 centres : AÏN TAGROUT – BIR KASDALI – BLONDEL – BORDJ BOU ARRERIDJ – BORDJ MEDIANA – BORDJ R'DIR – CEREZ – DAVOUST – EL ACHIR – EL MAIN – GALBOIS – HARRAZA – HASNOUA – KSOUR – LABARDINAI – LAVOISIER – LECOURBE – MAC DONALD – MANSOURAH – MERDJ MEDIANA – OULED RACHED – PAUL DOUMER – TIXTER – TOCQUEVILLE - ZEMMORA

## MONUMENT aux MORTS

Le relevé n°57344, concernant la Commune Mixte de MAÂDID, mentionne **208 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918.

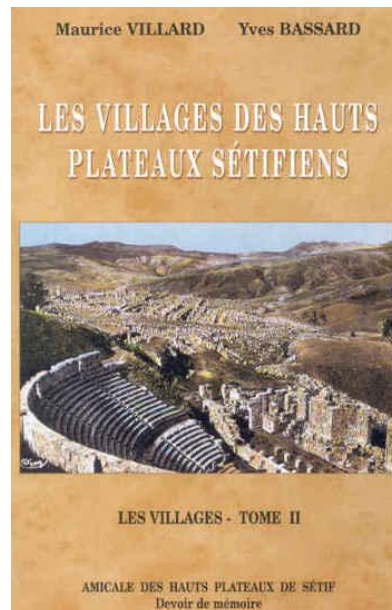
**En rouge sont mentionnés les natifs de CEREZ / BEL-IMOUR**

**ABDELLI Julien (Mort en 1915) – PAULET-ACKERMANN Louis (1917)** - ABDELOUAHAB Rabah (1916) – ABED Abed (1918) – ABES Abdelkader (1914) – ABID Abderrahman (1918) – ACHACHA Chérif (1919) - ACHACHA Lakhdar (1915) – AFAFSA Ahmed (1916) – AHMED Ben Lamri (1915) – AÏSSAOUI Rabah (1914) - AÏSSAT Ali (1917) – AÏSSAT Messaoud (1914) – ALEMI Brahim (1918) – ALLOUCHE Mohamed (1918) – AMARA Zouaoui (1915) – AMEUR Lakhdar (1917) – ARABA Haouès (1918) – ARRACHE Amar (1915) – ATHMAN Mohammed (1915) – ATMANI Djemdi (1916) – ATTIA Tayeb (1915) – AY Saïd (1918) – BABOUCHE Laïd (1917) – BECHANE Ahmed (1917) – BELAALA Messaoud (1915) – BELAGRA Saad (1918) – BELARIBI (1915) – BELFAR Aïssa (1918) – BELGACEMI Mohammed (1915) – BELGROUM Mohamed (1918) – BELHADJOUA Saïd (1916) – BELKACEMI Chelabi (1914) – BELLAHOUES Ali (1915) – BELMOUHOUB Lamri (1915) – BEN AMARA Aïssa (1914) – BEN AMARA Areche (1916) – BEN CHADI Amar (1915) – BEN OUAIL Makloufi (1915) – BEN SEFIA Rabah (1916) – BENACHOUR Mohamed (1918) – BENADEL Brahim (1918) – BENAÏSSA Hadj (1915) – BENAÏSSA Saïd (1916) – BENALKA Ahmed (1916) – BENAMAR Mohamed (1915) – BENBOULAOUAR Mohamed (1914) – BENCHEIKH Tayeb (1915) – BENCHIKH Ahmed (1915) - BENCHIKH Alloua (1916) - BENCHIKH Tayeb (1918) - BENDIF Tahar (1915) – BENDJEDI Mohammed (1914) – BENDJILAH Ahmed (1915) – BENGUERIEZ Khiari (1916) – BENHARECHE Mohammed (1916) – BENIZID Ali (1915) – BENKARA Ahmed (1918) – BENKARRI Mohammed (1917) – BENLEULMI Ahmed (1915) - BENLEULMI Saad (1915) – BENNADALA Ahmed (1915) – BENNOUI Khemici (1916) – BENOUALA Tayeb (1918) – BENROUANE Ben Lahli (1915) – BENROUISSA Seghir (1914) – BENSADI Ahmed (1916) - BENSADI Messaoud (1916) – BENSEHIL Amar (1915) – BENSERRAÏ Mohamed (1917) – BENTALEB Douadi (1919) - BENTALEB Lakdar (1915) - BENTORCHA Abdallah (1918) – BENTOUMI Amar (1918) - BENTOUMI Amara (1918) –BERAKLIA Messaoud (1917) – BERARD Joseph (1914) – BERKAT Madani (1918) – BLAADA Mohamed (1916) – BLONDET André (1917) – BON AÏSSI Sadek (1916) - BONELLO Jean (1915) – BONNARD Célestin (1916) – BOUBCHIRA Abdelkader (1916) – BOUDARI Bouhaya (1914) – BOUHACIDA Ahmed (1915) – BOULAKRAS Saïd (1914) – BOUMABI Ben Saïd (1918) – BOUNELLAH Salah (1916) – BOURAHLI Ahmed (1918) - BOURAHLI Ben Ali (1918) – BOUSSAADIA Ali (1918) – BOUSSOUAR Hadj (1914) – BOUZID Mohamed (1914) – BOVET Edouard (1916) – BRIKAT Mohamed (1914) – CANOVA Albert (1914) – CARLIER Fernand (1914) – CHEBAHBA Mohammed (1914) – CHENITISAÏD Ben Saïd (1914) – CULLET François (1915) - CULLET Prosper (1916) – DAOUD Aïssa (1914) – DECHACHE Mouloud (1914) - DEHOUMATTE Amar (1915) – DELHOUL Ahmed (1917) - DJABRI Meftah (1917) - DJAÏDRI Mohammed (1915) – DJELLOUD Saïd (1915) – DJERARDA Amar (1916) - DJERARDA Belkacem (1914) - DJERARDA Saad (1918) - FENNICHE Saïd (1916) - FERAHTIA Abdelkader (1918) - FERAHTIA Khmissi (1917) - FERAHTIA Lakdar (1918) - FERAHTIA Slimane (1915) - FERHAT Mebarek (1915) – GHANEM Saïd (1915) – GHERBI Tahar (1915) – GOUARI Ahmed (1914) – GOUINI Saïd (1916) – GUETATFA Ammeur (1915) – GUETTOUCHE Saïd (1914) – HADDAD Ben Mohamed (1916) - HADDAD Messaoud (1915) - HADDADI Amar (1915) – HADJI Khémici (1915) – HADJI Tayeb (1915) – HAMEL Tabbouche (1918) – HAMIMID Hocine (1918) - HAMMADA Mohamed (1918) - HAMMADA Sebbi (1917) – HAMRAOUI Tayeb (1919) - HARICHE Saad (1914) - ITIER Alphonse (1914) – KEHAL Brahim (1915) – KHADRAOUI Rabah (1917) – KHALAFI Messaoud (1915) – KHALDI Nouri (1914) – KHAOUS Mohamed (1917) – KHATIR Saad (1918) – KHELAFI Ali (1915) – KHENNOUF Moussa (1914) – KOUADRIA Mebarek (1916) – LACHACHE Ali (1914) – LADJINI Tahar (1914) – LADONI Salah (1914) – LAGOUNE Ali (1915) – LAHOUAOU Brahim (1915) - LAHOÛÏOU Ahmed (1915) – LAKAHAL Mohamed (1914) – LAKDAR Mohamed (1918) – LAMARI Chaïb (1917) – LAMECHE Layachi (1918) - LAMECHE Turki (1918) – LARABA Ahmed (1916) – LARABI Ammar (1915) – LARIBI Abdelkader (1914) – LBOUZAIDA Ahmed (1914) – MAACHE Tayeb (1914) – MAATA Lakhdar (1915) - MADDAD Lakhdar (1917) – MAGNE Victorin (1916) – MAHDAOUI Bachir (1917) – MAKLOUF Bendjemaa (1916) – MAOUACI Ahmed (1916) – MAOUCHE Ahmed (1918) – MARTINAT Jean Marcel (1915) – MECHRI Aïssa (1916) – MEDJIR Ben Mohamed (1914) – MENACI Larbi (1918) – MERAKCHI Mohammed (1915) – MERZHANE Ali (1916) – MERZOUG Mohamed (1915) – MESSAOUDENE Hachemi (1918) – MIMOUNE Mohamed (1914) - NACHABAL Rabah (1915) – NEKKACHE Rabah (1915) – NOUASRIA Amar (1914) – ONAIL Ammar (1918) – OULHI Saad (1917) – PRA Léon (1916) – PUECH Louis (1915) – RABIA Saïd (1914) – RADOUAN Rabah (1915) – RAMANI Ali (1915) - REMACHE Saïd (1918) – REMADNIA Moussa (1914) – REMILA Messaoud (1918) – RIGHI Lamri (1918) - SAADESSAOUD Ahmed (1915) –

SAADI Ben Mohamed (1914) – SAOUCHA Amar (1916) – SARIR Lakdar (1914) – SEDDIKI Saïd (1914) - SELAHDJA Saïd (1917) – SELLAMI Dehimmi (1914) – SOUICI Lahouassi (1916) – TABI Ammar (1918) - TABIR Amar Ben Aïssa (1918) – TAGUIA Salah (1915) – TELIDJANE Belkacem (1917) – TOUATI Khélif (1918) – VICAIRE Henri (1915) – ZAGHDANE Tahar (1915) ZAZ Rabah (1914) – ZEGHBI Haïssat (1915) - 

**SYNTHESE** réalisée grâce aux sites ci-dessous et surtout grands remerciements à monsieur Maurice VILLARD pour l'envoi de son livre (Tome 2) *‘Les Villages des Hauts Plateaux Sétifiens’* dont l'essentiel des infos sur la localité de CEREZ sont issues. Je vous invite à vous référer à l'ouvrage ci-après :

[http://www.piednoir.net/bone/titre\\_rubrique/algerietheque/resume\\_livre/resume\\_villard.html](http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/algerietheque/resume_livre/resume_villard.html)



Et si vous souhaitez en savoir plus sur **CEREZ**, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<https://www.youtube.com/watch?v=tTTbVG-ys8s>

<https://denisebd.wordpress.com/pied-noir-pionnier/ils-sont-nes-ou-morts-la-bas-suivi-de-liste-des-premiers-decedes-egt-de-quelques-iuimage/>

<http://www.bibans-info.gov.dz/fichiers/Monographie/monographi.htm>

## **2/ Le Général Jean Baptiste CEREZ**

Né à Limoges le 23 septembre 1820 et décédé le 4 février 1889.

Entré à l'école polytechnique, il était Sous lieutenant d'artillerie en 1842 et deux ans après il passait à la légion étrangère.

Lieutenant (1848), il est admis aux bureaux arabes en janvier 1850 et y reste à sa nomination comme Capitaine, le 30 septembre 1853. Il retourne à son régiment, le 75<sup>e</sup> d'Infanterie en 1858. Durant ces dix années aux affaires arabes en Oranie, il est adjoint à BEL ABBES (1850-1853), Chef du bureau de TIARET (1853-1855), puis de MOSTAGANEM (1855-1857), avant de rejoindre en décembre 1857 la direction divisionnaire d'ORAN. Il s'y fait remarquer par ses qualités de topographe et ses études sur les tribus. Il se distingue aussi en commandant des colonnes, notamment en 1854 dans le cercle de TIARET en capturant le Cherif El GHARNOUZ. Il se distingue aussi en mai 1857 lors d'une razzia conduite sur les Maïas.

De retour dans la troupe, il est Chef de bataillon au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs (1859). Il fait campagne en Syrie, puis a l'honneur de commander son bataillon (le 3<sup>e</sup>) à PARIS lorsque celui ci est détaché dans la Garde Impériale de 1863 à 1864. Il participe enfin activement à la colonne de répression de 1864.

C'est à l'issue de ce commandement qu'il est nommé Lieutenant colonel du 2<sup>e</sup> Tirailleurs (1864), date à laquelle est prise la photo).

Colonel (1869), il commande le cercle de LAGHOUAT et dirige et administre les Larbaas. En Algérie en 1870, il échappe au désastre de l'été en France et rejoint le gouvernement de la défense nationale pour participer aux combats de l'armée de la Loire.

Général de brigade (1871), il commande par intérim la division d'ORAN, puis la subdivision de MASCARA et participe à la répression de l'insurrection de 1871 en Kabylie



Général CEREZ (1820/1889)

Général de division le 11 Janvier 1879, il est mis à la tête de la division d'ORAN et s'y distingue lors de la répression des mouvements insurrectionnels conduits par MOKRANI. En juillet 1881, il revient en France prendre le commandement de la division de MONTPELLIER et prend sa retraite comme Grand Officier de la légion d'honneur. Il décède le 4 février 1889.

## ■ ■ HOMMAGE à NOS MORTS ■ ■

### 3/ 26 mars 1962 – Le massacre de la rue d'ISLY à ALGER –

CONSEIL DES MINISTRES **Le général de Gaulle au gouvernement:**  
La question capitale est de briser par tous les moyens et de réprimer impitoyablement l'insurrection armée qui se développe dans les deux plus grandes villes d'Algérie

Yves COURRIERE pourtant peu favorable à l'OAS, relate page 573 dans son livre "Les feux du désespoir" aux éditions Fayard :


« Ce lundi 26 mars 1962 aucun de ceux qui l'ont vécu à Alger ne l'oubliera jamais. Cette journée devait voir se produire l'inimaginable. Le massacre d'une population désarmée. Le comble de l'horreur, depuis chaque partie s'est justifiée, s'est servie des tragiques événements pour soutenir sa politique. Aucun de ceux qui y ont assisté – j'en fus – ne comprit quoi que ce soit, dans l'instant, à l'atroce boucherie. Ils n'entendirent que les coups de feu, ne virent que le sang, les cris, les larmes. Ensuite chacun prit dans l'arsenal des justifications ce qui servait ses convictions, rejetant les arguments de l'adversaire ».

**LISTE DES CIVILS TUES par des balles françaises : 58**

■ ■ ALDIGUER M (42 ans) - BAYARD Georges (58 ans) - BERNARD Henri (76 ans) - BERTHON (Veuve HUGUES) Pauline (66 ans) - BLUMHOLFER Albert (62 ans) - CABAILLOT Octave (55 ans) - CAZAYOUS Jacqueline (20 ans) - CHOUIDER Tayeb (58 ans) - CIAVALDINI Charlie (22 ans) - COURAUD Jacques - DUPUY Lucien (62 ans) - ELME Jeanne (58 ans) - FABRE Marcel (53 ans) - FAGUE André (28 ans) - FERMI Louis (53 ans) - FERRANDIS Françoise (23 ans) - FRASQUET née SEGUI Jacqueline (23 ans) - FREDJ Samuel (41 ans) - GALIERO Jean Raphaël (35 ans) - GARCIA Serge (15 ans) - GAUTIER Philippe (28 ans) - GERBY Fernand (43 ans) - GHIRARDI GIAUSSERAN Jaky (26 ans) - GRES Ghislaine (10 ans) - LAMENDOUR Gilbert (31 ans) - LANGENDOUR Gilbert - LIGNON René (42 ans) - LORETTI Emile (63 ans) - LUISI Joseph (65 ans) - LURATI Henri (51 ans) - MAIL-E Gilbert (55 ans) - MASSONNAT Jean Paul (38 ans) - MAURY Marc (30 ans) -

MAZARD Guy (29 ans) - MESQUIDA née GAUTRIEU Anne (41 ans) - MOATI Georges (23 ans) - MOMPO Roger (48 ans) - PASQUET née SEGUI Jacqueline (22 ans) - PISELLA François (55 ans) - PUIG Claude (31 ans) - PUIG Marcel (52 ans) - PUIGCERVER Domingo (64 ans) - RAZES Alain (32 ans) - RICHARD René (47 ans) - ROCH Henri (26 ans) - SANCHIS Gaspard (64 ans) - SANTACREU Joaquin (48 ans) - SELLES Georges (19 ans) - SERRANO Adolphe (42 ans) - TORRES Michèle (20 ans) - VAN DER BROECK Georges (55 ans) - VENGUT Juan (64 ans) ZELPHATI Elie (40 ans) - INCONNUS « X » **5 non identifiés**

**Incertains : 8**

FARAN Jean - INNOCENTI Jacques - KARSENTY Simon - LADJADJ Abdallah - MONDA Raymond - MORETTI Jacques - PUIG Paul - RONDA Raymond - 



Les vivres ...



Et la mort ...

**NDLR** : La Ligue des Droits de **certaines** Hommes ainsi que d'autres, et de nos jours encore, dénie la mention de leurs noms, qui sont inscrits sur les colonnes du Quai Branly à Paris, du fait qu'ils se soient rendus, à l'appel de l'OAS, à une manifestation de soutien aux habitants du quartier de BAB EL OUED à ALGER assiégés, le 26 mars 1962.

Tous ses habitants subissaient depuis 3 jours un blocus total imposé par les autorités françaises et étaient pris entre les tirs à l'aveugle des gendarmes qui faisaient face à l'OAS. Même l'aviation mitraillait les terrasses dès lors qu'une personne était visible et les façades des immeubles l'étaient également par des blindés...7 000 appartements ont été fouillés et saccagés par des gendarmes mobiles zélés ; par ailleurs, sans vivre, la situation devenait épouvantable. Est-il besoin de préciser que la Casbah d'Alger n'a jamais eu semblable répression pendant l'activité intense et meurtrière du FLN en 1956/1957.

Imaginez, à titre d'exemple, la même réaction lors des émeutes des banlieues en France !... De plus la manifestation, pourtant interdite, du FLN à Paris le 17 octobre 1961, n'est-elle pas soutenue chaque année par nos éternels opposants ? N'est-il pas exact qu'un candidat à la Présidence de la République, accompagné de l'inénarrable STORA, ont fleuri les quais de Seine à titre mémoriel ?

**4/ David GALULA (1919-1968) : « LE CLAUSEWITZ DE LA CONTRE-INSURRECTION »** (Source Mr H DELIESSCHE)

**L'itinéraire d'un officier français**

**David GALULA** est originaire d'Afrique du Nord. Il est né à Sfax (Tunisie) en 1919 et est de confession juive. En 1939, il s'engage dans l'Armée de Terre et choisit la voie de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr. Sa promotion est la 126e, celle "De l'Amitié franco-britannique", mais il n'a pas le temps de finir sa scolarité que la Deuxième Guerre mondiale éclate. Affecté au Maroc, il assiste à la défaite et son rapatriement à Aix-en-Provence - où a été réinstallée l'ESM de Saint-Cyr - sera de courte durée. Juif, GALULA est radié des cadres de l'armée le 2 septembre 1941.



David GALULA (1919/ 1968)

L'antisémitisme du gouvernement de Vichy le contraint à fuir la France pour se réfugier en Afrique du Nord en juillet 1943. Le Général Henri GIRAUD le réintègre alors dans l'armée. Dès lors, le Lieutenant David GALULA participe à tous les combats de la Libération jusqu'en 1945. Blessé à l'île d'Elbe, il est cité à l'ordre du Corps d'Armée et est déjà distingué par ses supérieurs comme un officier « *très vif, mais toutefois trop mobile* ». Nous approchons, ici, l'une des caractéristiques fondamentales de GALULA - et qui ne cessera de s'affirmer tout au long de sa carrière militaire - à savoir une originalité et une liberté intellectuelle qui devaient le mettre en décalage si ce n'est en porte-à-faux avec l'institution militaire.

Avec la fin du conflit mondial - et du fait de sa connaissance de la langue chinoise -, il est très rapidement engagé sur le théâtre d'opération d'Extrême-Orient notamment en Chine où la guerre civile fait rage. GALULA est alors l'un des rares officiers occidentaux à voyager en Mandchourie intérieure. Capturé et relâché par les communistes, il fut un observateur particulièrement attentif de la victoire de Mao Tsé-Toung. De retour en Chine au sein de la Mission militaire française, il y restera cinq années au cours desquelles il étudiera de près l'organisation militaire chinoise, ainsi que l'idéologie communiste envers laquelle il vouait une profonde aversion.

Il retrouve le communisme en Grèce où il sert comme observateur des Nations-Unies en 1949. Cependant et contrairement à l'expérience chinoise, il assiste cette fois à l'échec de la guerre insurrectionnelle déclenchée par les communistes grecs. Profondément sensibilisé aux guerres révolutionnaires et subversives, dont il perçoit désormais l'ampleur à la lumière de la Guerre froide et de la décolonisation, il commence à en dégager des contre-principes théoriques qu'il va pouvoir expérimenter durant la guerre d'Algérie à partir de 1956.

Confrontée à un véritable conflit insurrectionnel et asymétrique en Algérie, la France va tenter d'y faire face avec une réponse militaire classique, mais également avec une action sociale aussi originale qu'elle sera dangereuse pour le FLN. C'est ici que GALULA va donner la pleine mesure de sa réflexion et de ses capacités, d'abord comme commandant de la 3<sup>e</sup> compagnie du 45<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie coloniale puis en tant que commandant en second de ce même bataillon. Il obtient ainsi de

remarquables résultats en pacifiant le quartier du Djebel de Mimoun, en Grande Kabylie, dont il a la charge. La citation qu'il reçoit à cette occasion fait état de « *méthodes originales* » qui ont « *réussi à amener la majorité d'une population hostile à une position favorable à notre politique* ». Dans ce type de conflit - et par de tels mots - l'armée française commençait à percevoir la valeur de l'un des siens. Deux autres citations devaient suivre en 1956 et 1957.

#### **Le théoricien de la contre-insurrection**

On le comprendra, David GALULA fut bien plus qu'un officier d'Infanterie. Il fut, certes, un soldat forgé dans le feu de la guerre, mais il fut aussi un témoin sensible et éveillé de son époque. Ses qualités intellectuelles et son ouverture d'esprit, renforcées par ses expériences, lui permirent de bâtir une véritable théorie de la contre-insurrection qu'il exprima dans deux ouvrages: « *Pacification en Algérie, 1956-1958* » et, surtout, « *Counterinsurgency warfare. Theory and practice* ». GALULA prolongea ainsi ses compétences et ses expériences militaires dans une véritable réflexion théorique et stratégique. ...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://maisonducombattant.over-blog.com/pages/David\\_Galula\\_19191968-487697.html](http://maisonducombattant.over-blog.com/pages/David_Galula_19191968-487697.html)

#### **5/ Annaba : une wilaya minée par les pratiques mafieuses où l'État est absent**



C'était il y a trois mois. Le 23 décembre 2014. À Paris décédait Mohamed Mounib Sendid, wali d'Annaba, suite à un malaise cardiaque. Il n'a toujours pas été remplacé. C'est même devenu une blague, dans la capitale de l'Est. « Mieux qu'un wali, on a un walou ! » plaisante un responsable de l'aéroport d'Annaba. Un autre habitant remarque que « cela n'a absolument rien changé à notre quotidien. »

Inquiétant dans une région qui se plaint, année après année, d'être le parent pauvre des politiques gouvernementales. L'absence de wali en est l'une des expressions.

#### **L'État absent...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.tsa-algerie.com/2015/03/22/annaba-une-wilaya-minee-par-les-pratiques-mafieuses-ou-letat-est-absent/>

Et sur le même sujet : **Algérie: drapeaux brûlés pour réclamer des logements sociaux, comme «au temps béni des colonies»**

[http://www.dreuz.info/2015/03/algerie-drapeaux-brules-pour-reclamer-des-logements-sociaux-comme-au-temps-beni-des-colonies/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+drzz%2FPxvu+%28Dreuz%29](http://www.dreuz.info/2015/03/algerie-drapeaux-brules-pour-reclamer-des-logements-sociaux-comme-au-temps-beni-des-colonies/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+drzz%2FPxvu+%28Dreuz%29)

Au cours d'une manifestation dans la commune de SIDI SALEM, Algérie, près d'Annaba (ex-Bône), des manifestants ont sorti des drapeaux français pour réclamer des logements sociaux, comme ils en avaient « au temps béni des colonies »

Cette marche de protestation vigoureusement réprimée par la brigade anti-émeute s'est soldée par de nombreuses arrestations. Les « émeutiers » ont crié des slogans hostiles au FLN et à Bouteflika; et ils ont brûlé le drapeau algérien symbole de corruption, d'absence de liberté et d'appauvrissement



**NDLR** : Vous avez avec le lien ci-dessous une version apurée du mécontentement....

[http://www.elwatan.com/regions/est/annaba/la-desolation-au-quotidien-24-03-2015-290599\\_133.php](http://www.elwatan.com/regions/est/annaba/la-desolation-au-quotidien-24-03-2015-290599_133.php)

### **6/ Le 12 mai 1962 : le jour où la France trahit les harkis**

Lorsqu'on veut rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie, on fait plus souvent référence au 19 mars, au 25 septembre ou au 5 décembre, mais jamais au 12 mai 1962. Pourtant, des enfants de harkis militent depuis peu pour faire de cette date une véritable journée de ralliement et d'hommage à tous les harkis tués ou disparus après le cessez-le-feu en Algérie.

Mais pourquoi des enfants de harkis veulent-ils aujourd'hui que l'on parle de cette date et que beaucoup d'entre eux souhaitent la commémorer ? Pourquoi les gouvernements français depuis 1962 occultent-ils cette date en imposant des dates de commémoration sans rapport avec l'histoire des harkis ?

Sans doute parce le 12 mai 1962 est-il une date honteuse que la France veut oublier à jamais tout en préservant des hommes politiques qui ont du sang sur les mains, alors que les harkis y voient tout un symbole pour honorer leurs morts et le point de départ d'une éventuelle réparation de leur préjudice.

Une date honteuse, que la France cherche à oublier...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article dans son intégralité : <http://www.monharki.fr/le-12-mai-19...>

**NDLR** : Sur ce sujet, ô combien douloureux pour nos compatriotes Harkis, l'inénarrable Pierre DAUM, a une version qui se propose de faire boum ou pschitt, c'est selon...

La lecture de sa recension, liée à son « *dernier tabou levé* » à paraître le 2 avril 2015, est édifiante :

« *On pense en général que les harkis, ces Algériens intégrés à l'armée française pendant la guerre d'indépendance, ont soit réussi à s'enfuir en France, soit été "massacrés" en 1962. En réalité, la plupart d'entre eux n'ont pas été tués, et vivent en Algérie depuis un demi-siècle.* »

Pourtant le Président BOUTEFLIKA, manifestement pas au courant, avait déclaré que les massacres des harkis avaient été une grave erreur. Le chevalier DAUM, après nous avoir révélé que tous les pieds-noirs n'étaient pas partis en juin 1962 ; comme *ripolin* il nous propose une deuxième couche mais son verni, à lui, semble bien douteux voir naître...



P.Daum (1966/... [http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_Daum](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Daum)

## 7/ « Plus de 11 millions d'Algériens ont aujourd'hui le français en partage »

**ALEXIS ANDRES. Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et Directeur de l'Institut Français d'Algérie**

Extrait : « Plus de 11 millions d'Algériens ont aujourd'hui le français en partage. La vitalité de la langue française en Algérie a encore été manifestée récemment par le succès exceptionnel du dernier roman de Kamel Daoud, Meursault contre-enquête, finaliste du prix Goncourt ».

Cliquez SVP sur ce lien : [http://www.elwatan.com/culture/plus-de-11-millions-d-algeriens-ont-aujourd-hui-le-francais-en-partage-22-03-2015-290417\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/plus-de-11-millions-d-algeriens-ont-aujourd-hui-le-francais-en-partage-22-03-2015-290417_113.php)

**NDLR** : Évolution de la population en Algérie : Source Wikipédia

En 2010, la population de l'Algérie est évaluée à 37 millions d'habitants contre 12 millions en 1965.

<u>Années</u>	<u>Population</u>	<u>Années</u>	<u>Population</u>
<b>1950</b>	<b>8 872 000</b>	<b>1985</b>	<b>22 847 000</b>
<b>1955</b>	<b>9 917 000</b>	<b>1990</b>	<b>26 240 000</b>
<b>1960</b>	<b>11 278 000</b>	<b>1995</b>	<b>29 315 000</b>
<b>1965</b>	<b>12 771 000</b>	<b>2000</b>	<b>31 719 000</b>
<b>1970</b>	<b>14 691 000</b>	<b>2005</b>	<b>33 961 000</b>
<b>1975</b>	<b>16 834 000</b>	<b>2010</b>	<b>37 063 000</b>
<b>1980</b>	<b>19 475 000</b>	<b>2015</b>	<b>40 633 000</b>

Cela veut dire aussi que 29 millions ne partagent plus le Français....

## 8/ France : 800 cheminots marocains accusent la SNCF de "discrimination"





La SNCF est accusée de discrimination par 800 cheminots marocains. © AFP

En France, 832 cheminots marocains réclament des dommages et intérêts à la SNCF devant le conseil de prud'hommes de Paris. Ils accusent l'entreprise ferroviaire de ne pas leur avoir octroyé le statut particulier de cheminot, réservé uniquement aux salariés européens.

Quelques huit cents cheminots de nationalité ou d'origine marocaine accusent la Société nationale des chemins de fer française (SNCF) de discrimination durant leur carrière. Recrutés au Maroc au début des années 1970 comme contractuels, les plaignants reprochent à la compagnie ferroviaire de ne pas leur avoir octroyé le statut particulier de cheminot qui offre notamment des avantages en matière de protection sociale et de retraite. Longtemps limité aux seuls Français, ce régime bénéficie désormais aux ressortissants européens mais toujours pas aux Africains.

Renvoyée depuis 2005, l'affaire est jugée aux prud'hommes de Paris à partir du 23 mars. Certains "chibanis de la SNCF" ont en effet assigné l'entreprise il y a dix ans. Leurs recours seront désormais réexaminés par un juge professionnel chargé de départager les conseillers prud'homaux qui n'ont pas réussi à trouver un consensus sur la question.

**1 110 euros de pension après quarante ans de cotisation ...**

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20150323121809/justice-fran-aise-discrimination-sncf-indig-nes-de-la-sncf-justice-france-800-cheminots-marocains-accusent-la-sncf-de-discrimination.html>



**BON WEEK END A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**